Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL162***
Durée : 2 heures
Dernière mise à jour : 24/06/2026

CYBERSÉCURITÉ : PROTÉGER SON CABINET ET SES CLIENTS

Direction scientifique

Eric Le Quellenec, Avocat spécialiste en droit du numérique, ancien membre du Conseil de l'Ordre du Barreau de Paris, associé du cabinet Simmons & Simmons
Warren azoulay, Avocat au barreau de Marseille spécialiste en droit pénal des affaires & numériques, Cybersécurité et RGPD

Notions et questions abordées

Parce que les données des cabinets d'avocat sont particulièrement sensibles, ils sont devenus ces dernières années des cibles privilégiées pour les *hackers*. Protéger son cabinet des attaques cyber devient un enjeu de crédibilité et de confiance dans l'avocat. Cette protection du cabinet passe par des exigences déontologiques, notamment au regard du secret professionnel, mais également par le devoir de compétence qui incombe à l'avocat. Il lui appartient en ce sens de développer sa maîtrise des nouveaux outils numériques pour prévenir les cyberattaques.
La formation « Cybersécurité : protéger son cabinet et ses clients » vous permettra de comprendre les menaces cyber, de prévenir les attaques et de savoir réagir lorsque celles-ci se produisent.

Objectifs pédagogiques

- Reconnaître les principaux types d'attaques
- Comprendre la menace spécifique qui repose sur l'avocat
- Élaborer une stratégie basique de cybersécurité
- Maîtriser la dimension juridique de la protection numérique
- Contrôler et ajuster son empreinte numérique
- Savoir réagir au mieux à une cyberattaque

Programme

Thème n° 1 - Comprendre les menaces

Thème n° 2 - Mettre en place des bonnes pratiques pour se protéger

Thème n° 3 – Savoir réagir à une attaque

Thème n° 4 - Connaître les risques et enjeux déontologiques pour les avocats

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports, la cybersécurité en cabinet d'avocat : vidéos, document récapitulatif, mise en situation interactive, et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, élèves-avocats.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux